

Compte rendu du conseil d'école élémentaire Vendredi 9 novembre 2018, 19h.

Etaient présents :

Mme BILLEN, 1^{ère} maire adjointe, commission scolaire

Mme PEDOUSSAUT, responsable des services à la population à la mairie

Mme HEMON, Directrice du CLE

M. SIGUEL, Directeur adjoint du CLE

Mmes GUENARD, PORTRON, CHAMAND, GRAMAIN, FERREIRA, ROMEU, CHARPENTIER, KOVACIC, EVEILLARD enseignantes.

Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES, HERBAUT, enseignants.

Mmes GUILLE, METZ, CASTANHO, BIZET, FAVARES, VINCENT-SULLY, LARCHER, GUTTIEREZ, BERNARDI, SEUROT, parents d'élèves FCPE.

Mme DE LIMA-COTTENET, enseignante du RASED

Mme ROY, directrice de l'école élémentaire et présidente du conseil.

Etaient excusées:

Mme MAUCORPS, DDEN

Mme JOUSSET, référente scolaire à la mairie

Avant de débiter, Mme Roy rappelle succinctement les règles de déroulement d'un conseil d'école :

- Les parents élus peuvent venir selon le nombre de sièges attribués. Un titulaire peut être remplacé par un suppléant.
- Un coupon-réponse est à rendre (sur papier ou par mail) pour prévenir de sa présence (ou de son absence) et ainsi permettre à Mme Roy d'organiser cette réunion.
- Les points sont abordés selon l'ordre du jour d'où la nécessité d'y faire inscrire les sujets au préalable.
- Aucun nom d'enfant ni sujet relatif à un élève en particulier ne doit être abordé lors d'un conseil d'école. Les sujets abordés sont ceux relatifs à l'école en général (fonctionnement, etc.)
- Les questions pédagogiques individuelles, relatives au fonctionnement propre de chaque classe ne sont pas abordées en conseil d'école. Si des parents posent des questions de ce type aux parents élus, leur demander de se rapprocher de l'enseignant et/ou la directrice.

Mme Maucorps, DDEN, s'est excusée, ayant beaucoup de sollicitations, elle ne viendra que selon les besoins et demandes des écoles. Mme Roy transmet, à sa demande, un document de présentation des DDEN.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3^E CONSEIL D'ECOLE (DU 05/06/18) :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce qui a été fait depuis le dernier conseil d'école.

- **Réfection de l'ancienne classe de Mme Léger, actuellement de Mme Chamand et M. Herbaut :** à cause d'un problème administratif (diagnostics nécessaires), c'est celle de Mme Portron qui a finalement été faite.
- **Garage à vélo :** il devait être utilisable fin juin, mais toujours en travaux depuis et inclus dans la zone de chantier actuelle. Une solution doit être trouvée avec M. Aumont, pour la durée des travaux.
- **Préau de la petite cour :** il a été réparé par le service technique cet été.
- **Informatique :** une imprimante a été commandée et livrée le 08/11/18 mais les Mac semblent trop vieux pour installer le pilote. Des problèmes récurrents subsistent (classeur non visé à chaque fois par GEMS), du matériel est inutilisable : 1 Mac ne s'allume plus (n°8), un autre ne peut être allumé car en surchauffe (n°11), des souris ne fonctionnent plus, empêchant de faire des séances correctes avec les élèves. Mme Bilien va voir cela avec M. Le Boedec et GEMS. La maintenance des TNI est faite par la société SIGNAL.
- **Internet en filaire :** il y a quelques soucis de pertes de connexion en filaire, des sites sont bloqués par le système de filtrage, les enseignants souhaitent garder le wifi car plus fiable pour le moment. M. Le Boedec et GEMS vont être contactés par la mairie pour ces problématiques.
- **Portes des classes 6, 7 et 8 :** le changement de portes des classes de Mmes Romeu, Roy et de M. Chanon, étaient prévues au budget 2018. Mme Bilien apportera des précisions plus tard.
- **Ordinateur de direction :** Son remplacement était également prévu au budget 2018, des devis étaient en cours d'examen par M. Le Boedec. Il doit voir cela avec Mme Roy.

2. BILAN DE LA RENTREE :

↳ **Résultats des élections de parents :** Le taux de participation est en augmentation par rapport à l'an passé : 28.93% (an passé : 21.35%). Une seule association était candidate : la FCPE obtient donc les 11 sièges.

↳ **Effectifs :** actuellement 286 élèves (288 à partir du 12/11/18) répartis sur 11 classes.

L'école accueille cette année: Mmes Portron (CP/CE1), Gramain, Chamand et M. Herbaut (CE1), Mme Kovacic (CM2) et Mme Charpentier qui fait la décharge de direction en CM1 ; Mme Maillet AVS.

↳ **Rased** : Mme Gourlaouen (aide pédagogique) s'occupe des apprentissages et Mme De Lima-Cottenet (aide relationnelle) s'occupe des comportements (le « devenir élève »). La psychologue scolaire de notre secteur est Mme Fournier. Les demandes d'aides sont formulées par les enseignants, les parents peuvent aussi contacter le RASED. La mairie de Boissy a accordé une subvention pour l'achat du WISK V, nécessaire au travail de la psychologue.

↳ **Mise à jour du règlement intérieur** : Quelques modifications ont été apportées par rapport à celui de l'an passé : horaires et article 12 (utilisation du téléphone portable). Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et collé dans les cahiers de liaison après ce conseil d'école, accompagné de la charte de la laïcité.

3. PROJET D'ECOLE :

↳ **Les actions du projet d'école** : Le projet d'école 2015-2019 est poursuivi, de nouvelles fiches actions ont été élaborées. Les axes de ce projet sont :

| |
|---|
| <u>Les langages pour penser et communiquer</u> Augmenter son vocabulaire pour améliorer sa compréhension orale et écrite. |
| <u>Les méthodes et outils pour apprendre</u> Trouver des stratégies de calcul et améliorer la résolution de problèmes. |
| <u>La formation de la personne et du citoyen</u> Trouver la motivation nécessaire pour rester concentré et devenir un élève autonome |
| <u>Compétences culturelles</u> : Théâtre, art, chorale... selon les différents projets de classes |

↳ **Evaluations nationales CP/CE1** : Elles ont été passées en CP et en CE1 courant septembre. Il s'agit d'une évaluation diagnostique nationale. Cette évaluation diagnostique répond principalement à 1 objectif : fournir aux professeurs des outils pour adapter leurs pratiques pédagogiques à leurs élèves. Une 2e phase d'évaluation aura lieu en février pour les CP uniquement. Les résultats seront transmis aux parents en même temps que les livrets du 1^{er} trimestre. Des rendez-vous sont prévus avant si besoin.

↳ **Rythmes scolaires** : Suite à l'avis du conseil d'école extraordinaire du 15 janvier 2018, la DSDEN a autorisé un retour à 4 jours pour la rentrée 2018, pour 3 ans. Les horaires officiels pour 2018-2019 sont donc désormais : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les parents d'élèves FCPE ont une question par rapport aux temps de récréation différents selon les classes.

En raison du changement de rythmes scolaires, l'équipe enseignante a décidé en juin puis confirmé en réunion de prérentrée, de tester 30 minutes de récréation le matin et pas de récréation l'après-midi. Il était possible de sortir faire un jeu avec sa classe et/ou une pause « toilettes » selon les besoins.

Mme Roy rappelle les textes : arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015 : temps de récréation de 15min par demi-journée en élémentaire, (30min en maternelle), déterminés en fonction de la durée effective de la demi-journée d'enseignement. Mme Roy cite la note de service n°1 de Mme Lollier-Reuss qui insiste à ce sujet : « Vous serez également attentifs au respect des durées des récréations (pour mémoire 15 minutes à l'école élémentaire et entre 15 et 30 minutes à l'école maternelle) »

Un bilan a été fait en conseil des maîtres à la fin de la 1^{re} période :

-Grande cour (CE2 au CM2) : après un petit temps d'adaptation, le choix est confirmé : 30 minutes de récréation le matin, pas de récréation l'après-midi. Les emplois du temps sont faits de telle manière qu'une séance de sport, de BCD, d'art, un décloisonnement, ait lieu l'après-midi permettant aux élèves de « bouger ». Ils peuvent aller aux toilettes si besoin.

-Petite cour (CP et CE1) : les élèves ont besoin de sortir l'après-midi. Depuis la rentrée, une petite pause était faite l'après-midi. Afin de respecter les textes (30min par journée), il est décidé de faire 1 récréation de 20 minutes le matin de 10h à 10h20 et 1 récréation de 10 minutes l'après-midi, de 15h15 à 15h25.

L'équipe enseignante rappelle que leur choix est bien évidemment fait dans l'intérêt des enfants, dans le respect des textes officiels.

4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

↳ **Les APC** sont effectuées à raison de 36h annuelles pour les enseignants, 1h max/semaine pour un élève.

Elles sont faites le midi, les lundis et vendredis, de 12h à 12h30 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 (mangeant au 2^e service) ; et de 13h20 à 13h50 pour les élèves de CP et CE1 mangeant au 1^{er} service.

↳ **ABCD** : Plusieurs parents viennent encore aider pour l'ABCD. Il y a assez de parents bénévoles pour que toutes les classes (y compris les GS de Valérie Cotton) puissent en bénéficier. L'équipe enseignante remercie vraiment les parents qui s'investissent ainsi dans notre bibliothèque. Le festival du livre, organisé par les enseignants, aura lieu du 12 au 16 novembre. Grâce aux achats réalisés, l'école obtient une dotation en livres qui permet de bénéficier de nouveaux ouvrages pour la BCD.

↳ **Intervenants :** Il n'y a plus d'intervenantes, ni en musique ni en anglais (les nouvelles grilles tarifaires sont certainement la raison). Les CM1 et CM2 ont reconduit leur projet Tennis avec Gilles Rondeau.

Les classes de Mmes Roy et Romeu et de M. Nougès continuent leurs projets Théâtre avec Damien Castex.

Une mère d'élève FCPE demande s'il faut un diplôme particulier pour intervenir bénévolement en anglais car elle a un proche bilingue qui souhaiterait sûrement le faire. Mme Roy explique qu'il faut établir un projet avec agrément, validé par l'IEN.

↳ **Sport, projets, sorties :**

- **Piscine** pour les CE1 de Mme Gramain et ceux de M. Herbaut: 12 séances de 40 minutes effectives dans l'eau, à la piscine de Breuillet, les vendredis matins du 23/11/18 au 08/03(2019).

Les classes de CP et CP/CE1 sont prévues du 15/03 au 21/06/2019, pour 12 séances.

- **Rencontres USEP :** des classes de l'école participent à des projets et rencontres organisés avec l'USEP : les classes de cycle 3 se sont engagées dans les projets Scola-foot, les CM2 feront Scola-Tennis (les CM1 feront du tennis aussi mais sans USEP). Les CM1 sont inscrits à Scola-Hand.

- **Sorties / Projet :**

Sortie au musée des vieux métiers de Bouray sur Juine, le 15/11 pour les 2 classes de CP.

Concert de la Ste Cécile pour toute l'école le 23/11 à la salle Pablo Neruda.

Sortie au château de Blandy les Tours pour les CM1 le 27/11.

Sortie au château de Fontainebleau le 06/12 pour les CM2.

Sortie au Château de Breteuil le 06/12 pour les CP/CE1 et CE1 de Mme Gramain.

Un spectacle de marionnettes est prévu le 30/11 pour les CE2 et les CE1 de Mme Chamand et M. Herbaut.

Intervention de la BPDJ pour les CE2, CM1 et CM2 le 04/12 .

- **Cross de l'école:** a eu le 19 octobre 2018, date changée pour plusieurs raisons (météo « canicule » empêchant les entraînements en mai/juin, date du gala de danse, diverses rencontres sportives USEP, évaluations...). Mme Roy remercie Mme Pedoussaut pour ses démarches auprès de la préfecture. Les enseignants remercient M. Le Dû pour la préparation du stade. Ils remercient aussi les parents accompagnateurs pour leur aide.

- **Bilan Fête des enfants :** Elle s'est très bien déroulée. La structure gonflable, financée par la coopérative scolaire, a été très appréciée. L'an prochain, elle aura certainement lieu le vendredi 28/06 (le conseil des délégués est consulté avant).

- **Conseil des enfants :** Les délégués de classes ont été élus la semaine suivant les élections de parents (du 15 au 19 octobre), ce qui a permis d'utiliser avec les enfants le matériel électoral laissé en place pour l'occasion. Les délégués seront réunis le 22/11 pour revoir le règlement de la cour.

5. FINANCES :

↳ **Dotation municipale :** Celle-ci s'élève à 35€ par enfant pour les fournitures de classe (cahiers/stylos/manuels ...) S'y ajoutent environ 20€ par enfant pour les achats regroupés au niveau de l'école (arts plastiques, manuels communs, outils pédagogiques pour les différents niveaux). Pour les sorties et animations, le budget est d'environ 43€ /élève (24 pour les sorties ou interventions et 19 euros pour le transport). Les transports semblent augmenter sensiblement. Mme Bilien explique que, selon le marché, les tarifs sont 20% plus élevés quand le transport nécessite un car de plus de 63 places. Un budget d'environ 18 000 € est attribué aux séances de piscine (séances et transport).

Un nouveau marché va être relancé pour les fournitures. Les enseignants demandent s'il est possible d'éviter les achats avec quantité imposée, comme c'est le cas actuellement, et depuis cette année seulement. Mme Pedoussaut va voir cela avec Mme De Lima.

↳ **Coopérative :** M. Nougès a été nommé nouveau trésorier, suite au départ à la retraite de Mme Rambaud. Les fonds sont utilisés à des fins pédagogiques (sorties, projets de classes...).

Bilan des recettes et dépenses 2018 fait par M. Nougès.

Entrées : Subvention FCPE : 200€, Photos : 5920€, Dons des familles : 3100€, Vente des programmes (fête) : 4600€

Sorties : Subvention ABCD : 500€, Lots défi maths : 300€, Réunion accueil des futurs CP : 175€, Coupes, médailles cross : 321€, Clés USB + dictionnaires anglais pour CM2 : 193€, Repas visite du collège par les CM2 : 320€, Photos (versement au photographe) : 3737€, Affiliation USEP : 970€, Lots tombola (fête) : 343€, Lots enfants, bonbons, boissons.. (fête) : 682€, Structure gonflable (fête) : 1178€, Coopérative de classe : 4200€.

Les parents élus vont contacter les parents FCPE du collège afin de discuter du tarif (extérieur) appliqué aux élèves de CM2 lors de la visite en fin d'année.

6. ACTIVITES PERISCOLAIRES :

↳ **Cantine :** la FCPE explique qu'il y a eu des retours de parents concernant un manque de temps pour des élèves du 2e service. Alexandra Hemon répond qu'il y a environ 160 enfants au 1^{er} service et 150 au 2^e. L'organisation est donc très rythmée, les animateurs devant parfois aider les dames de cantine. Un jour, un₃

problème de chauffe a retardé le 2^e service mais les enfants ont toujours fini avant 14h. Ils n'ont effectivement que peu de temps pour jouer après le repas, mais ils ont eu du temps avant leur service pour le faire.

↳ **Etude** : Depuis cette rentrée, il y a 5 classes d'études les lundis, mardis et jeudis et 3 classes les vendredis. L'étude est assurée par des enseignants : Mmes Portron, Kovacic, Ferreira, Cotton, Charpentier, M. Chanon, M. Nougues et moi-même. Des animateurs assurent également l'étude : Antoine, Jenifer, Véronique et occasionnellement Alexandra.

Les inscriptions sont maintenant annuelles. Il y a eu quelques soucis d'inscriptions en septembre (coupons envoyés à la CCEJR mais non gérés par eux). Mme Roy remercie Alexandra qui a fait la mise à jour début septembre avec les coupons que la CCEJR lui a remis. Depuis, Mme Roy a accepté de gérer l'étude, les éventuelles demandes ou annulations doivent lui être envoyées à l'adresse mail de l'école. Pas d'inscriptions supplémentaires possibles sauf pour des éventuels nouveaux élèves arrivants sur la commune.

↳ **Pause méridienne améliorée** : En période 1, il y a eu tennis et jeux de coopération, les groupes étaient complets. Cette période, il y a boxe et tennis. Les activités ont lieu actuellement dans la cour ou le préau de l'annexe. Un problème de lieu va se poser avec les travaux.

7. SECURITE :

↳ **Exercice incendie** : L'exercice du 1^{er} trimestre a été effectué le 13/09 sans problème particulier

↳ **PPMS** : Le document PPMS a été mis à jour cette année. L'exercice « alerte-attentat », qui devait être obligatoirement effectué avant les vacances de La Toussaint, a été fait le jeudi 05/10. Un bilan a été envoyé en mairie. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble, les élèves ont eu le bon comportement et avaient donc compris le but de cet exercice. Par contre, toujours quelques problèmes ont été soulevés au niveau de la sécurisation du site ou de la procédure d'alerte, notamment : des portes qui ne peuvent se fermer de l'intérieur, les rideaux qui sont à l'extérieur et qui peuvent être soulevés par quelqu'un se trouvant dehors, la sonnerie d'alerte était trop faible, le volume a été augmenté hier.

↳ **Vigipirate** : Les mesures Vigipirate sont toujours en cours. Les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails au début de notre service : 8h20 et 13h50. Les mêmes demandes que l'an dernier quant à leur fermeture systématique sont formulées.

La remise des livrets du 1^{er} trimestre respectera ces mesures de surveillance des entrées et sorties.

Les parents FCPE demandent s'il est possible d'éviter l'attroupement devant le portail à 16h30, empêchant les parents de récupérer rapidement leurs enfants (retard ensuite en maternelle). Mme Roy explique que les classes doivent toutes sortir par ce portail car, les animateurs ne venant pas chercher les enfants de la garderie, les enseignants doivent les emmener jusqu'au CLE.

8. TRAVAUX :

↳ **Cantine maternelle / CLE** :

L'installation du chantier a débuté le 09/10. L'ALGECO accueillant le CLE maternel sera installé début décembre, sur l'espace vert, pour 12 mois. Mme Bilien présente le plan. Des travaux de démolition au niveau de l'annexe risquent de créer des nuisances sonores. Il a été demandé aux entreprises de veiller aux heures d'entrée et de sorties des écoles pour la circulation des camions. Des soucis de stationnement sont à prévoir, car, même avec le parking créé, les parents font état d'un manque de places. Les enseignants demandent si des prévisions ont été faites pour la suite de la restructuration du pôle scolaire. Mme Bilien explique qu'aucune décision n'est prise pour l'instant et précise que le CLE élémentaire est un bâtiment communal.

↳ **Eclairages**: L'installation de LED est prévue pour 9 salles, sur le budget 2018. Les enseignants demandent de vérifier l'éclairage dans les classes de la grande cour (sombres chez les CM2).

9. QUESTIONS FCPE :

- En cas de rendez-vous en médecine spécialisée, récurrent, est-il possible de récupérer les enfants en dehors du créneau du midi ? Mme Roy répond positivement, c'est déjà le cas pour plusieurs enfants.
- Les enseignants sont-ils intéressés par un espace dons lors de la bourse à la puériculture ? Les jouets étant pour des plus petits, ils laissent, comme les années passées, les dons pour la maternelle, si elle le souhaite.

Ce compte rendu sera publié sur le site de l'école (<http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissoussaintyon>) et distribué aux familles qui le souhaitent.

Le Conseil se réunira à nouveau le mardi 19/03/18 à 18h30 (3^e conseil prévu le 18/06)

La directrice, J. Roy